CONSEIL MUNICIPAL DE BRIDORE - Procès-verbal de la séance du 8 Mars 2021 - session extraordinaire

L'an deux mil vingt et un, le huit Mars à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué en date du 4 Mars 2021 s'est réuni salle du Foyer rural (en raison du respect du protocole sanitaire COVID 19) sou la présidence de Madame Pascale MOREL, Maire.

Etaient présents : Pascale MOREL, Thierry BUSSONNAIS, Ginette METE, Yvan ABELARD, Patrick SOETEMONT, Patrick CHEVALLIER, Tatiana GAONACH, Michel GIRAULT, Cyril JAUNEAU, Michèle AGEORGES.

Etaient excusés: Guillaume ROUSSELET, Juliette LALOGE, Anne-Sophie SOUSA, Jean-Noël METE, Lionel PARIS.

Ginette METE a été désignée secrétaire de séance.

1. Groupement de commande Voirie CCLST: choix des offres du programme pour l'année 2021

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal sa décision d'adhérer au Groupement de commandes Voirie généré par la Communauté de Communes « LOCHES SUD TOURAINE », par délibération en date du 14 Septembre 2020. Le maître d'œuvre est la Société ECMO – Agence de BLOIS (Loir et Cher).

La mission de recensement des besoins sur la voirie communale a été confiée à Patrick SOETEMONT, Adjoint au Maire. Il a rencontré le maître d'œuvre sur site, ce dernier nous a fait parvenir une estimation.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de faire des choix en fonction des contraintes budgétaires et des priorités établies par l'Adjoint chargé de la voirie.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal retient les propositions suivantes de la Société ACMO :

- Travaux généraux : 1 070,00 €

- La Bertaudière : 323,75 €

Carrefour de la Cocanderie : 2 228,50 €

- La Bertinière : 357,25 €

Carrefour rue des Ducs / rue du Nord : 1 296.50 €

Rue du Château d'eau : 2 031,00 €

- La Chaise : 338,50 €

Total: 7 645.50 € HT.

La séance est close à 20h31 mn.